

La commission spéciale chargée d'examiner l'État indépendant du Congo et le passé colonial de la Belgique au Congo, au Rwanda et au Burundi, ses conséquences et les suites qu'il convient d'y réserver, est chargée de faire la clarté sur l'État indépendant du Congo (1885-1908) et sur le passé colonial de la Belgique au Congo (1908-1960), au Rwanda et au Burundi (1919-1962) et d'en tirer des enseignements pour l'avenir ('Congo – Passé colonial').

Appel ouvert à la diaspora, à la société civile et aux interlocuteurs en Belgique, RDC, Rwanda et Burundi

Le Parlement fédéral belge a instauré une commission spéciale sur le passé colonial de la Belgique. (<https://www.lachambre.be/FLWB/PDF/55/1462/55K1462001.pdf>)

À côté de l'examen du rôle des acteurs concernés et de l'impact économique de la colonisation sur la Belgique et les pays colonisés, la Commission spéciale formulera des recommandations sur la réparation et la réconciliation et sur la manière d'aborder le passé. Elle analysera aussi minutieusement la recherche universitaire (post)coloniale en portant une attention particulière à l'accessibilité des archives.

Pour l'assister dans sa mission, la commission a fait appel à un collège d'experts. Ceux-ci ont mené à terme leur mandat et ont transmis leur rapport à la Commission:

<https://www.dekamer.be/FLWB/PDF/55/1462/55K1462002.pdf>

Pour mener à bien ses travaux et continuant sur ce rapport, la commission s'est fixé une méthodologie :

https://www.dekamer.be/kvvcv/pdf_sections/news/0000012375/202112_20_methodologie_website_evr2.pdf

C'est dans ce cadre que la Commission spéciale invite la diaspora, la société civile et les interlocuteurs en Belgique, RDC, Rwanda et Burundi et leur demande sur quels thèmes ils souhaiteraient être entendus par la Commission spéciale et avec quelle motivation. Vous pouvez également opter de témoigner lors d'une session d'écoute générale, sans que les parlementaires vous posent des questions.

Ci-dessous vous trouverez, par phase, les thèmes respectifs.

- **Phase 3: reconnaissance et recherche du passé et des responsabilités (mission 1 à 4)**
 - Thème 1: rôle et impact structurel de Léopold II et la monarchie
 - Thème 2: rôle et impact structurel de l'État belge
 - Thème 3: rôle et impact structurel de l'Église
 - Thème 4: rôle et impact structurel des entreprises et recherche sur l'effet économique de la colonisation.

- **Phase 4: recherche académique et archives**

- Thème 1: quelles archives avec informations valables ne sont pas ou partiellement accessibles (dans les 4 pays) et quelles sont les solutions?
 - Thème 2: faciliter la recherche académique dans les quatre pays.
-
- **Phase 5: Programme de réparation et réconciliation**
Auditions sur les 5 formes possibles de réparation et de réconciliation, comme indiqué par l'ONU et les experts:
 - réparation symbolique ;
 - réhabilitation;
 - garantie de non répétition;
 - restitution
 - indemnisation

Nous vous invitons à diffuser cet appel ouvert aux groupes cibles (diaspora, société civile et interlocuteurs en Belgique, RDC, Rwanda et Burundi) via votre propre réseau.

Après consultation des intéressé(es) et selon la représentativité, la commission décidera du calendrier ainsi que de la forme de l'apport (audition orale / contribution écrite).

Si vous souhaitez répondre à cet appel, veuillez retourner le formulaire d'inscription en annexe, dûment complété, à :

comm.congo@lachambre.be